Le Chiffre de la Marine française dans la Grande Guerre : d'un service dépendant à un organe autonome et efficace du renseignement technique

Agathe Couderc

▶ **To cite this version:**

Agathe Couderc. Le Chiffre de la Marine française dans la Grande Guerre : d'un service dépendant à un organe autonome et efficace du renseignement technique. Études Marines, 2018, pp.83-92. hal-03190189

HAL Id: hal-03190189
https://hal.science/hal-03190189

Submitted on 6 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le Chiffre de la Marine française dans la Grande Guerre :
d'un service dépendant à un organe autonome et efficace du renseignement technique

Agathe Couderc

Au début du XX^e^ siècle, le Renseignement technique émerge à travers trois spécialités : les Transmissions, chargées d'intercepter et d'écouter les communications ; la Goniométrie, qui localise un poste émetteur intercepté par triangulation du signal ; et le Chiffre qui comprend à la fois la cryptographie, soit le fait de transformer un texte dit *en clair* en un message incompréhensible pour qui n'a pas la clef, et la cryptanalyse, dont le but est de percer les télégrammes adverses chiffrés interceptés, d'en trouver la clef et de les déchiffrer, pour prendre connaissance de leur contenu.

Lorsque la Marine s'engage dans la guerre, son service de renseignement est sommaire : la 1^re^ Section de l'Etat-Major Général de la Marine (EMG) organise la collecte et l'analyse des renseignements maritimes, mais ses moyens en renseignement humain comme en renseignement technique sont insuffisants : les fonds, le matériel et les hommes manquent.

Présenté ici, l'exemple du Chiffre de la Marine, évoluant d'un simple service de protection de la correspondance à un service de renseignement technique, par la collecte et le traitement de messages interceptés, illustre bien la transformation du Renseignement naval français au cours de la Grande Guerre.

I. La Marine dans la dépendance cryptologique des autres ministères, 1914-1915

a. Marine et Transmissions, une coopération nécessaire

Le début du XX^e^ siècle est une période d'innovations techniques. Après la télégraphie par fil, mise au point au milieu du XIX^e^ siècle, et la pose des premiers câbles sous-marins, c'est la Télégraphie Sans Fil (TSF) qui éveille l'intérêt. Elle permet de communiquer sans voir son destinataire, mais les messages transitant par ondes peuvent être interceptés. Dès 1899, en France, une commission interministérielle relative à la TSF réunit les ministères de la Guerre, de la Marine et du Commerce. En 1903, la Marine et la Guerre obtiennent que la TSF dépende d'une commission interministérielle de 24 membres[1] en temps de paix, et qu'en temps de guerre, les particuliers ne puissent plus l'utiliser.

L'issue de la guerre russo-japonaise de 1904-1905 renforce l'intérêt des militaires pour la TSF. En effet, la supériorité des Japonais face aux Russes est avant tout technique, puisque les premiers ont équipé leur flotte avec des appareils de TSF, tandis que les Russes utilisent encore le sémaphore, à transmission optique. La victoire finale du Japon est liée à sa capacité à communiquer en mer de jour comme de nuit, et quelles que soient les conditions climatiques. Après cette guerre, les armées et les flottes ne peuvent plus envisager de se passer de TSF.

En France, la TSF est développée conjointement par le Génie de l'Armée de Terre et par la Marine. Formé à l'École Navale par Camille Tissot, l'un des pionniers des télécommunications, le lieutenant de vaisseau Maurice Jeance réalise des expériences sur les communications par ondes hertziennes en mer en 1908, en collaboration avec le Général Ferrié, autre pionnier de la TSF[2]. Pendant l'été 1914, Jeance met sur pied un service de goniométrie, relié aux postes de TSF fixes et mobiles de la Marine, pour alimenter au mieux les services de renseignements. Au début de la guerre, du fait du poids et du coût des

[1] LAURENT S., *Politiques de l'Ombre. État, renseignement et surveillance en France*, Fayard, 2009, p. 435.
[2] BOUQUILLON Y., « Les Ondes et la mer, hommage à Camille Tissot », *Les Cahiers de la FNARH,* n° 85, 2002.

appareils de TSF, seuls les grands navires sont pourvus en Sans Fil, ce qui veut dire que les messages transmis par ondes sont surtout d'importance stratégique et tactique[3].

b. Des marins au service du Chiffre de l'Armée de Terre

En parallèle, une commission interministérielle de cryptographie est créée le 9 janvier 1909 : elle regroupe des représentants des ministères de la Guerre, de la Marine, des PTT, de l'Intérieur et des Colonies. Elle n'entre véritablement en action qu'en mai 1912, par la mise en place de stages de décryptement, où se forment entre autres des officiers de l'Armée de Terre et de la Marine.

Au début de la Grande Guerre, des marins formés à la cryptanalyse sont détachés auprès du Chiffre militaire. L'un d'entre eux rejoint dès septembre 1914 le Chiffre du Cabinet du Ministre de la Guerre et y est en charge du bureau central de TSF. D'octobre 1914 à mai 1915, d'autres marins rejoignent le Service du Chiffre du Grand Quartier Général (GQG), dirigé par le commandant Givierge, artilleur de formation et polyglotte, et ils participent au décryptement des messages allemands au sein de la structure interarmées. En 1914, si la Marine dispose de bureaux du Chiffre, au sein du Cabinet du Ministre et de la 1re Section de l'Etat-Major Général de la Marine (l'EMG), leurs effectifs restreints se chargent uniquement du service courant (chiffrement et déchiffrement de la correspondance) ce qui contraint la Marine à s'appuyer sur les Chiffres des autres ministères pour obtenir les renseignements qui l'intéressent.

c. Les échanges cryptologiques interministériels et interalliés

Détacher ses hommes permet à la Marine de disposer d'informations utiles en échange. Dès septembre 1914, le Chiffre du Ministère de la Guerre transmet au Ministère de la Marine les renseignements nécessaires pour prévoir les manœuvres allemandes en mer, grâce aux écoutes réalisées à partir des postes de TSF du Génie. Ces informations sont destinées au lieutenant de vaisseau Jeance, qui dirige les services de télégraphie, de radiotélégraphie et de goniométrie de la Marine en 1915. Son amitié de longue date avec le commandant Givierge facilite les rapports entre les Chiffres du GQG et du Cabinet du Ministre de la Guerre d'une part et la Marine de l'autre. Le Chiffre militaire transmet à la Marine des traductions de télégrammes interceptés, complètes ou synthétisées dans des bulletins de renseignement, ainsi que des notes pratiques précisant les procédés de chiffrement de la Marine allemande en juillet 1915, ou le système du code naval autrichien en septembre 1915.

La Marine se repose aussi sur les Affaires Étrangères. Dès août 1914, le Quai d'Orsay lui communique des informations sur les mouvements des navires de commerce et de guerre allemands. Concernée par la rapidité de réception de ces renseignements, la Marine suggère aux Affaires Étrangères le 6 août 1914 leur envoi immédiat par le tube pneumatique qui relie les deux ministères[4].

Au sein de l'Entente, l'alliance avec la Grande-Bretagne amène à des accords cryptographiques dès l'avant-guerre. Pour autant, lorsque la guerre débute, le Chiffre de la Marine est loin derrière son homologue, le *Room 40* britannique, service des transmissions et du chiffre de l'Amirauté. En octobre 1914, les Anglais demandent que les capitaines des navires français faisant le service dans l'Atlantique sud, entre l'embouchure du Rio de la Plata

---

[3] MALBOSC G., MOULIN J., *Guerre des codes et guerre navale : 1939-1945*, Marines Eds, 2012, p.39.

[4] S.H.D/D.M., SS Ea 203, note du 6/8/1914 du bureau du Chiffre de la 1re Section de l'EMG de la Marine au Ministre des Affaires Étrangères.

et la côte occidentale africaine, « *interceptent tous signaux sans fil d'origine allemande et en remettent le texte à leur arrivée à la première escale, avec l'indication de la date et de la position où ils les auraient entendus, [au consul britannique ou au Commandant à Dakar]* »[5]. La réponse française est favorable puisque les Commandants de la Marine à Saigon et Dakar, et les Gouverneurs de la Réunion et de Nouméa reçoivent l'ordre chiffré de communiquer tous les renseignements maritimes concernant l'ennemi au consul britannique de leur résidence[6]. Mais l'échange des informations est inégal : les Britanniques en reçoivent plus qu'ils n'en transmettent aux Français, craignant des indiscrétions de la part de leurs alliés[7].

II. Le sursaut de 1916 : la guerre des codes, une priorité désormais maritime

a. Des Dardanelles à la réorganisation du Renseignement naval français

L'issue de l'opération navale des Dardanelles en mars 1915 déstabilise les Marines française et britannique, en faisant entrer le conflit naval dans la guerre des mines et la guerre sous-marine. Lorsque le *Bouvet* s'enfonce sous les eaux, les responsables militaires prennent conscience qu'il faut se préparer à une guerre navale qui se déroule désormais sans visibilité directe.

Avec la nomination de l'amiral Lacaze comme Ministre de la Marine le 29 octobre 1915, la Marine française prend un virage stratégique : la priorité absolue est donnée à la guerre sous-marine et à la lutte contre les sous-marins allemands et autrichiens[8]. Pour ce faire, il faut pouvoir prévoir les attaques et prévenir les navires ciblés. Un rapport de décembre 1915 de la 1re Section de l'EMG tire pourtant un portrait négatif de l'organisation du service de renseignement naval au début de la guerre. On peut y lire que « *l'apparition des sous-marins ennemis dans la Méditerranée au début de novembre 1915 a fait sentir d'une façon douloureuse l'importance d'un service de Renseignements et la nécessité de l'organiser aussitôt que possible.* »[9] Le rapport préconise trois améliorations : plus de personnel, un budget accru et une réorganisation des moyens matériels de collecte de renseignements. Jusque là simple outil de renseignement tactique identifiant les bâtiments ennemis localisés par la goniométrie, la cryptanalyse arrive sur le devant de la scène.

Début 1916, le Chiffre prouve ainsi son utilité opérationnelle en perçant un système de chiffrement à 4 lettres surchiffré de la marine allemande, utilisé par les *U-Boote*. Il peut désormais lire les consignes données aux sous-marins allemands en Méditerranée, qui devaient intercepter les navires quittant le port de Marseille. L'ensemble des bâtiments alliés est dérouté à temps, à l'exception de *la Provence II*, un navire de transport de troupes pour Salonique, qui sombre avec plus de 900 victimes le 26 février 1916[10].

b. Un service du Chiffre naval renforcé

C'est par un décret du 19 janvier 1916 que l'amiral Lacaze définit avec précision les attributions du Chiffre de la Marine et fait apparaître le statut de commissaires auxiliaires du

---

[5] S.H.D/D.M., SS Ea 203, Duplicata d'un déchiffrement de télégramme très confidentiel envoyé par Castillon le 23 octobre 1914 de Montevideo, transmis au Ministère de la Marine le 25 octobre.

[6] S.H.D/D.M., SS Ea 203, brouillons portant mention « à chiffrer », pour télégrammes pour Saigon, Dakar, La Réunion et Nouméa.

[7] KAHN D., *The Codebreakers : the Story of Secret Writing*, Scribner, 1996, p 277.

[8] LARRERA DE MOREL B., *L'amiral Lacaze : ministre de la Marine de la Grande Guerre, 1915-1917*, Ed. Christian, 2004, p.63.

[9] S.H.D/D.M., SS Ea 203, Rapport de décembre 1915 au Chef d'Etat-Major Général de la Marine sur le Service de Renseignements de l'EMG de la Marine, p.2.

[10] MALBOSC G., MOULIN J., *op cit.*, p.50.

Chiffre, tandis qu'existaient déjà, depuis 1890, les commissaires auxiliaires interprètes. En moins d'un an, 150 hommes sont recrutés à ce poste, sans qu'on sache exactement combien le sont pour l'interprétariat et combien pour le Chiffre[11].

Le Chiffre est déjà au cœur des préoccupations du Ministère de la Marine, en atteste la spécialité des dix premiers recrutés en 1916, soit la cryptographie[12]. Par la suite, les autres commissaires du Chiffre sont formés à Paris, dans les locaux du Chiffre de la Marine avant d'être détachés soit sur les bâtiments navals, pour ceux aptes au service de la mer, soit dans des postes sédentaires dans les ports.

c. Un recrutement précis pour une formation soigneusement encadrée

Ces commissaires auxiliaires du Chiffre de la Marine sont recrutés dans des milieux cultivés, des Normaliens et des agrégés d'histoire et de lettres essentiellement. Le Ministre de la Marine accorde davantage d'importance à l'attitude irréprochable de ces hommes qu'à leur connaissance préalable de la cryptographie. Il précise dans une lettre au sénateur de la Manche du 10 juillet 1917 qu'il a recherché « *les candidats offrant les garanties de moralité et d'instruction indispensables* »[13]. Ceux qui sont recrutés sont peu susceptibles d'être mandatés au front, ce sont des réformés ou des hommes placés dans la Territoriale. Leur formation prend du temps et on ne peut en instruire beaucoup, par conséquent leur sélection est précise et on veille à les conserver le plus longtemps possible.

Au sein du Chiffre de la Marine, les déplacements de ces hommes encadrés par leur structure hiérarchique sont suivis rigoureusement, du Chiffre de Paris, où ils sont formés au chiffrement et aux rudiments du décryptement, jusqu'à leur Bureau d'affectation (Bizerte, Rochefort, etc)[14]. Embarqués comme sédentaires, tous les bureaux du Chiffre rendent compte à la 1re Section de l'EMG Marine, qui répond au Cabinet du Ministre, mais est responsable de l'organisation générale, tant en termes d'effectifs que de moyens financiers. Le Chiffre de l'EMG est le plus actif dans le décryptement, la recherche des clefs et des codes adverses : il transmet ensuite les clefs ennemies aux bureaux subalternes qui, en plus du service courant qu'ils assurent en continu, déchiffrent ce que le Bureau de Renseignements local a pu intercepter. Le Bureau du Chiffre et le Bureau de Renseignements sont indépendants, mais doivent coopérer activement pour participer à la victoire[15].

III. Le Chiffre de la Marine, un organe à consolider

a. Le secret : une préoccupation majeure en matière de renseignement technique

L'efficacité du Chiffre dépend de son secret : si l'ennemi prend conscience que ses messages sont lus, il changera de système de chiffrement et tout le travail accompli sera perdu. Ce problème est rencontré par toutes les puissances disposant d'un tel service. Par conséquent, qu'il soit terrestre ou naval, le Chiffre français ne cesse de répéter que la discrétion de son personnel doit être absolue, tant sur les informations interceptées que sur le fonctionnement du service. La réitération de ces instructions indique des manquements au secret, qui nourrissent la crainte des supérieurs de perdre une source précieuse de

[11] BARTHEL (ORIC de 1re classe), *Historique des corps d'officiers interprètes et du chiffre dans la Marine*, janvier 1964, S.H.D/Bibliothèque de la Marine, Vincennes, (6 T 185), p. 2.
[12] *Ibid*., p.3.
[13] Intra-Marine, *Centenaire des interprètes de la Marine – 1890-1990*, Imprimerie de la Manutention, 1990, p.12.
[14] S.H.D/D.M., SS Ea 209 et SS Ea 209 bis, duplicata d'ordres de missions dans les dossiers du personnel.
[15] S.H.D/D.M., SS Ea 203, Instruction du 24/10/1916 sur l'organisation et le fonctionnement des bureaux maritimes de Renseignements en France, en Algérie et en Tunisie, p. 14-15.

renseignements. Dans la Marine, le commissaire auxiliaire du Chiffre doit signer au début de son service une attestation dans laquelle il jure de garder inviolable le secret des documents et des renseignements qu'il sera amené à connaître[16].

Les commissaires auxiliaires recrutés pour la durée de la guerre sont étroitement surveillés. S'ils jugent la moralité d'un subalterne douteuse, ses chefs de bureau le renvoient[17]. L'intransigeance du Chiffre de la Marine à l'égard des dérogations au secret, volontaires ou imprudentes, peut s'expliquer par le lien tissé avec le Chiffre de l'Armée de Terre, plus éprouvé dans ce domaine.

b. Des coopérations toujours fructueuses

La collaboration entre les Chiffres de l'Armée de Terre et de la Marine se cristallise en 1917-1918 sur la question des systèmes de chiffrement des Marines ennemies, en lien avec le renforcement de la guerre sous-marine. La Marine française devant sécuriser le commerce allié en Méditerranée, les principaux adversaires du Chiffre de la Marine sont les Autrichiens. Après un échec du Chiffre de la 1re Section de l'EMG face à un système de chiffrement autrichien particulièrement complexe en avril 1917[18], la Marine interroge le Chiffre de l'Armée de Terre. La coopération Terre-Mer des Chiffres aboutit en septembre 1917 à une note de 11 pages sur les codes autrichiens en service : l'échange des informations et le recoupement des messages interceptés ont payé.

Depuis avril 1915, l'Italie est l'alliée des Français et des Britanniques. Ce qui se passe en Méditerranée l'affecte aussi : une collaboration des Chiffres français et italien se met en place de 1916 à 1918, face à la Marine autrichienne. Ensemble, ils parviennent à reconstituer certains codes navals autrichiens, travaillant à partir des radiotélégrammes austro-hongrois interceptés par les postes de TSF français et italiens du pourtour méditerranéen pourvus de radiogoniomètres fixes, ce qui facilite la localisation des bâtiments ennemis.

À l'échelon tactique et opérationnel, les découvertes du Chiffre sont transmises par télégramme aux navires dans les ports, pour éviter l'interception par ondes. Néanmoins, depuis le printemps 1916, tous les navires transportant des troupes doivent être équipés en TSF, en cas de besoin[19]. Le croiseur auxiliaire *Golo II*, patrouillant en Méditerranée occidentale en mars 1917, peut ainsi répondre au *S.O.S* radiotélégraphique d'un vapeur anglais attaqué par un sous-marin à 90 milles marins de la position du *Golo II,* et repêcher les survivants après six heures de navigation[20].

Conclusion : De la démobilisation à la refonte du service du Chiffre après-guerre

De l'été 1914 à l'été 1919, le Renseignement naval change à la fois de statut et de mode de fonctionnement. Tandis qu'en 1914, le volet renseignement technique dépendait de collaborations interministérielles et interalliées, un Chiffre de la Marine compétent émerge progressivement au cours de la Première Guerre mondiale. À la démobilisation, le Chiffre reste au cœur des préoccupations de la Marine nationale. Reconnu organe de renseignement technique indispensable, il est compris dans la réorganisation du service du Renseignement naval dès janvier 1919, qui met sur pied la 1re Section de l'EMG du futur, divisée en trois sections : la SRR (recherche de renseignements), la SUR (utilisation des renseignements) et la

[16] S.H.D/D.M., SS Ea 209bis, attestations de reconnaissance du secret du Chiffre.
[17] S.H.D/D.M., SS Ea 204, dossier Forest de janvier 1918 ; S.H.D/D.M., SS Ea 204, Note du 31/5/1918, rapport au ministre, sur sanction disciplinaire prise à l'égard de Terrenoir.
[18] S.H.D./D.M., SS Ea 204, Note rigoureusement personnelle du 12/4/1917.
[19] LARRERA DE MOREL B., *op cit.,* p.77.
[20] CLERC-RAMPAL G., *La Marine française pendant la Grande Guerre, 1914-1918*, Larousse, 1919, pp.75-77.

SSC (service courant). Le Chiffre apparaît dans deux sections : le volet cryptanalyse fait partie de la SRR, à raison de deux ou trois spécialistes sous-officiers en temps de paix ; le chiffrement des messages se fait au sein de la SSC. Pour répondre aux besoins en hommes du Chiffre de la SRR, la Marine lance une recherche d'officiers qui se seraient signalés par leur aptitude et leur goût pour la cryptographie[21]. Ce vivier de spécialistes doit être formé en continu, assurant ainsi l'avenir du Chiffre de la Marine, après cette guerre qui en a révélé la grande nécessité.

Le sort des commissaires auxiliaires du Chiffre diffère. À la fin de la guerre, ils sont plus de 200, démobilisés entre fin 1918 et août 1919. En décembre 1927, un corps des ORIC (officiers de réserve interprètes et du chiffre) est constitué : ces réservistes ne seront réveillés qu'en cas de guerre. Pour maintenir le contact, les ORIC se réunissent au sein d'une amicale, l'AORIC, créée en 1928 pour transmettre les savoirs et lier armée active et réserve.

En 1967, l'AORIC prend le nom de Branche INTRA (Interprétariat-Transmissions) du corps des officiers de marine. Le Chiffre, autrefois explicitement mentionné, disparaît des attributions de ce corps : cela marque son retour au secret et sa prise d'indépendance vis-à-vis des services de transmissions, avec lesquels il maintient une coopération étroite encore aujourd'hui.

[21] S.H.D./D.M., SS Ea 208, Circulaire du 25/1/1919 au sujet de la recherche d'officiers cryptographes.